

Lettre de Direction n° 966 : Résultats des mutations - 2ème tour



## Résultats des mutations – 2ème tour

Les résultats des mutations du 2ème tour ont été publiés vendredi 4 juin à 14 h. Il s'agit des ajustements sur postes de chef et de toutes les affectations sur les postes de chef d'établissement adjoint. Vous avez été très nombreux à renseigner notre enquête « mutations » qui nous permet de reconstituer le mouvement et de le mettre à disposition de tous les adhérents.

### Résultats du mouvement

Vous pouvez toujours entrer votre résultat en cliquant sur le lien ci-dessous

### ENQUÊTE MUTATIONS

Vous pouvez aussi nous signaler toute erreur à [siege@snpden.net](mailto:siege@snpden.net).

Vous n'avez pas eu satisfaction ?

- Vous n'avez pas eu de mutation : vous pouvez faire un recours directement sur SIRHEN ;
- Vous avez une mutation et souhaitez la contester : vous pouvez faire une demande de révision.

Les commissaires paritaires du SNPDEN vous accompagnent et vous proposent une procédure détaillée de recours ou de demande de révision d'affectation :

**Réserve  
aux  
adhérents**